
DIRECTION DU GREFFE ET DES ARCHIVES

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION**

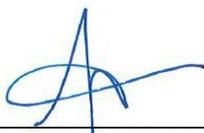
AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de démolition tiendra une séance le **lundi 28 octobre 2024, à 17 h 00**, à la mairie de Contrecoeur, située au 5000, route Marie-Victorin, afin de statuer conformément au règlement 1279-2022 relatif à la démolition des immeubles, sur la demande concernant l'immeuble suivant :

8733, route Marie-Victorin, lot 6 514 619, cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis public, ou à défaut dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville par courriel à : greffe@ville.contrecoeur.qc.ca.

Soyez de plus avisés que toute personne intéressée pourra aussi se faire entendre à la rencontre prévue pour l'étude de cette demande.

Attesté à Contrecoeur, ce 17 octobre 2024.



M^e Magalie Hurteau,
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Magalie Hurteau, agissant en ma qualité de greffière pour la Ville de Contrecœur, ayant mon domicile professionnel au 5000, route Marie-Victorin à Contrecœur, certifie par la présente, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation pour la demande de démolition situé au 8733, route Marie-Victorin, lot 6 514 619, cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères

En affichant ledit avis sur le panneau d'affichage intérieur à la mairie le 17 octobre 2024;

En l'affichant sur l'immeuble visé par la demande le 17 octobre 2024;

En le publiant sur le site internet de la Ville de Contrecœur le 17 octobre 2024.

Attesté à Contrecœur, ce 17 octobre 2024.



M^e Magalie Hurteau,
Greffière